

Les Prix de la Gestion responsable^{MD}

2025

L'Association canadienne
de l'industrie de la chimie

Prix de la Gestion responsable^{MD}
pour
L'Entreprise de l'année



Dossier de candidature

Prix des opérations

Prix de la gestion

Prix de la responsabilité

Prix de l'entreprise de l'année

Entreprise Opération Balayage
de l'année

Prix Jean Bélanger

Prix des femmes en chimie

Prix de l'excellence en matière
de partenariat

Contributeur de l'année dans le
secteur des plastiques

Prix du président



GESTION RESPONSABLE^{MC}



**ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE**

TABLE DES MATIÈRES

Contexte.....	3
À propos de la Gestion responsable ^{MD}	4
Processus d'évaluation.....	4
Descriptions des prix.....	5
Autres prix de la Gestion responsable ^{MD}	8
Critères de sélection	9
Lauréats 2024	11
Applications.....	12
Remarques.....	12

L'Association canadienne
de l'industrie de la chimie
Prix de la Gestion responsable^{MD}
pour
L'Entreprise de l'année



À propos de la Gestion responsable^{MD}

Depuis plus de 40 ans, le secteur canadien de la chimie ouvre la voie vers une fabrication chimique sûre, responsable et durable grâce à son initiative environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) reconnue par l'ONU, la Gestion responsable. Fondée au Canada en 1985, la Gestion responsable est maintenant appliquée dans **73 pays** et par **96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques** au monde.

Par l'intermédiaire de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC cherchent à respecter le principe éthique consistant à « *faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels* ». Ils innovent pour avoir des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Prix de la Gestion responsable^{MD}

En 2022, l'ACIC a lancé sept nouveaux prix Gestion responsable. Ces récompenses viennent s'ajouter aux récompenses existantes dans le cadre du réseau SHARE (Safety and Health Analysis, Recognition, and Exchange) et de l'initiative TRANSCAER® (Transportation Community Awareness and Emergency Response), ainsi que le prix commémoratif John Vincett et les certificats de vérification de Gestion responsable.

Ce programme de prix a été mis sur pied afin de reconnaître les entreprises qui ont illustré avec brio un leadership et un rendement exceptionnel dans la mise en œuvre et l'exécution de la Gestion responsable au cours de l'année écoulée. Grâce à cette reconnaissance, l'ACIAC offre à ses membres et partenaires la possibilité de promouvoir la marque Gestion responsable tout en faisant croître la valeur commerciale.



L'objectif de ces prix est triple :

1

Pour inciter les entreprises à pratiquer et à intégrer la Gestion responsable dans leurs activités quotidiennes.

2

Mettre en évidence l'éthique et les principes de la Gestion responsable au sein des membres de l'ACIC et promouvoir le partage des meilleures pratiques.

3

Pour renforcer les objectifs de promotion et de visibilité de l'ACIC.

Instructions pour la participation

Les entreprises doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante lien.

CLIQUEZ POUR POSTULER

Toutes les candidatures doivent être soumises en ligne avant la date limite de candidature du 2 mai 2026. Nous invitons tous les membres de l'ACIC, les membres de la Division des plastiques de l'ACIC et les autres intervenants de proposer ou de postuler pour un ou plusieurs de ces prix.

Veuillez contacter **Gabrielle Pearce**, Agente des programmes de la Gestion responsable à gpearce@canadianchemistry.ca pour toute question relative à la soumission d'une candidature/nomination.

Processus d'évaluation

L'ACIC réunira un jury pour examiner les candidatures et choisir les lauréats pour les prix qui nécessitent un processus d'examen. Le jury des prix sera composé de divers intervenants internes et externes.



Lauréats du prix Responsible Care 2024 (de gauche à droite) : Fred Henselwood (NOVA Chemicals Corp.), Greg Moffatt (CIAC), Kara Edwards (CIAC), Kimberly Benedict (Inter Pipeline Ltd.), Cindy Koning (Shell Chemicals Canada), Katherine Down (LANXESS Canada Co./Cie.), Abe Dyck (Aduro Clean Technologies), Bob Masterson, Joanne Martineau (Inter Pipeline Ltd.), Christa Seaman (CIAC), Joseph Wolf (NOVA Chemicals Corp.), Kris Lee (au nom de Cameron Dillabourg), Dr Priya Srinivasan (Qnity, DuPont Electronics), Ed Bechberger (ERCO Worldwide), Katherine VanderVeeken (NOVA Chemicals Corp.)

DESCRIPTIONS DES PRIX



Prix des opérations¹

Ce prix est destiné à récompenser une ou plusieurs entreprises qui ont donné l'exemple du code des opérations de Gestion responsable. Le code des opérations décrit les attentes en matière de gestion sûre et responsable sur le plan environnemental et social des installations et des équipements exploités par les entreprises elles-mêmes ou en leur nom par des tiers. Prix décerné à une entreprise pour ses contributions dans les domaines du transport, de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité des processus ou de la conservation des ressources.



Prix de la gestion¹

Ce prix est destiné à récompenser une ou plusieurs entreprises qui ont donné l'exemple du Code de gestion de la Gestion responsable. Le Code de gestion de la Gestion responsable décrit les attentes des entreprises en matière de gestion responsable de leurs produits au-delà de leur transport vers l'entité suivante de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières et de la vente de services et de technologies. Il couvre également le développement de nouveaux produits et services et leur transfert vers les opérations ou leur commercialisation complète. Elle suppose une compréhension totale et une gestion appropriée du cycle de vie complet des produits, des processus et des services. Les gagnants seront honorés pour leur contribution dans les domaines de la gestion des produits, de la gestion de la chaîne de valeur ou de la recherche et développement.



Prix de la responsabilisation¹

Ce prix est destiné à récompenser une ou plusieurs entreprises qui ont donné l'exemple du code de responsabilisation de la Gestion responsable. Le Code de la responsabilisation traite des relations de l'entreprise avec les intervenants au-delà de celles couvertes par les Codes des opérations et de gestion, y compris le rôle de l'entreprise dans l'élaboration des politiques publiques. Il couvre les attentes en matière de responsabilité sociale au-delà des aspects liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Les lauréats seront récompensés pour leurs contributions positives en matière d'engagement communautaire ou d'équité, de diversité et d'inclusion.



Prix de l'entreprise de l'année

Le prix de l'entreprise de l'année de la Gestion responsable est la première distinction de l'ACIC et reconnaît les entreprises membres qui ont amélioré leur gestion et ont adopté des engagements de la Gestion responsable dans l'ensemble de leur entreprise. Les gagnants de ce prix font de la Gestion responsable un synonyme de leur façon de faire des affaires et illustrent les éléments des trois Codes de la Gestion responsable.

DESCRIPTIONS DES PRIX



Entreprise Opération Balayage de l'année

Ce prix récompense le dévouement, l'engagement et le leadership d'un membre dans un secteur qui vise la durabilité environnementale. Le membre fait preuve d'efforts et de réalisations exceptionnels dans la poursuite de notre vision commune d'un monde sans perte de granulés, de flocons et de poudre.



Prix Jean Bélanger

Nommé en l'honneur de Jean Bélanger, le fondateur et « parrain » de la Gestion responsable, ce prix vise à honorer les personnes qui incarnent le même esprit et la même éthique que Jean Bélanger a fait naître. Cette personne doit refléter la Gestion responsable dans tous les aspects de sa vie, et pas seulement dans son travail, et se fonde sur des qualités professionnelles et personnelles.



Prix des femmes en chimie

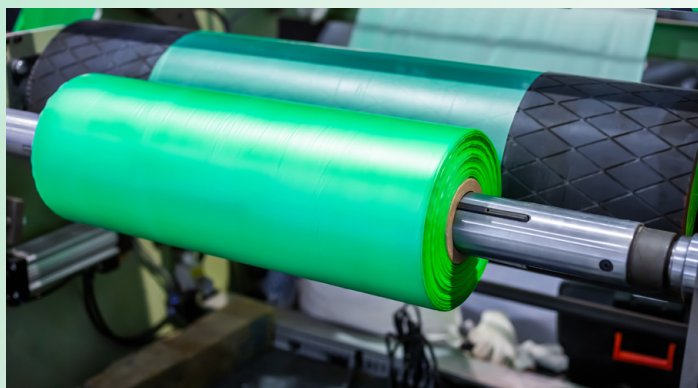
Les femmes ne représentent qu'une fraction de la main-d'œuvre dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), et les hommes sont largement plus nombreux que les femmes à se spécialiser dans la plupart des domaines STIM au collège et à l'université. À l'ACIC, nous voulons créer des occasions pour que les femmes ayant des talents et des intérêts dans les sciences et la chimie soient reconnues pour leurs contributions positives et leur leadership. Ce prix vise à honorer et à reconnaître les femmes qui sont considérées comme des leaders dans le domaine de la chimie.



Prix de l'excellence en matière de partenariat

La collaboration et le partenariat sont essentiels au travail accompli par l'ACIC et ses membres. Nos partenariats sont évidents grâce à nos partenaires de Gestion responsable, ainsi qu'à d'autres partenaires industriels, gouvernementaux et à but non lucratif qui croient en l'éthique de la Gestion responsable et la soutiennent. Ce prix vise à honorer les partenaires de mise en œuvre qui ont apporté une valeur significative à la Gestion responsable.

DESCRIPTIONS DES PRIX



Contributeur de l'année dans le secteur des plastiques

En reconnaissance de contributions significatives, d'un leadership exemplaire et d'une incidence importante dans le domaine des plastiques. Ce prix vise à récompenser les professionnels qui ont fait preuve d'un dévouement, d'une innovation et d'un engagement exceptionnels en faveur de l'avancement de l'industrie des plastiques.



Prix du président

Le succès de l'Association et de la Gestion responsable repose sur la participation de ses membres. Discrétionnaire, le Prix du président récompense les contributions extraordinaires des entreprises membres de l'ACIC ou des personnes qui font progresser les intérêts de l'industrie et des membres de l'ACIC dans leur ensemble.



AUTRES PRIX DE LA GESTION RESPONSABLE^{MD}

Prix SHARE

En 1997, le réseau SHARE (Safety and Health Analysis, Recognition, and Exchange) de l'ACIC a créé deux prix pour récompenser les performances exceptionnelles en matière de sécurité parmi ses entreprises membres : « Excellence en matière de sécurité » et « Amélioration de la sécurité ». L'objectif de ces prix est de récompenser les entreprises qui font preuve d'une amélioration constante et d'excellence en matière de sécurité. Ils sont basés sur les résultats du sondage annuel SHARE. Veuillez contacter le responsable.

Prix TRANSCAER[®]

Ce programme de récompenses est conçu pour (1) reconnaître les réalisations des personnes, des entreprises et des organisations qui sont allés au-delà de l'« appel du devoir » normal pour défendre, démontrer et mettre en œuvre les principes de TRANSCAER; (2) améliorer la reconnaissance publique de TRANSCAER; et (3) accroître la participation à l'initiative. Plus d'informations sont disponibles ici.

[CLIQUEZ POUR PLUS D'INFORMATIONS](#)

Prix commémoratif John Vincett

Ce prix a été inspiré par l'héritage de John Philip Vincett, éminent champion de la Gestion responsable. Plus d'informations sont disponibles ici.

[CLIQUEZ POUR PLUS D'INFORMATIONS](#)

Responsible Care Verification

Tous les trois ans, une équipe d'experts du secteur, de défenseurs de l'intérêt général et de représentants des communautés locales rend visite à chaque entreprise membre et partenaire de l'ACIC pour s'entretenir avec ses cadres supérieurs et examiner ses activités. Cette équipe de vérification prépare ensuite un rapport qui résume ses conclusions, identifie les possibilités d'amélioration et signale les domaines nécessitant une action corrective. Les entreprises sont également tenues de communiquer les résultats de l'exercice de vérification à leurs employés et aux autres intervenants.

[CLIQUEZ POUR LIRE LES RAPPORTS](#)

Résumé des prix de la Gestion responsable de l'ACIC



● Les prix basés sur les codes de la Gestion responsable^{MD}

● PRIX TRANSCAER

● Autres prix de la Gestion responsable

● Ethic-Based Responsible Care Awards

● Prix Share

● Prix des plastiques

CRITÈRES DE SÉLECTION

Nom du prix	Admissibilité	Liste de vérification
Prix des opérations	Disponible pour tous les membres de l'ACIC qui ont mis en œuvre la Gestion responsable.	• Mesures de Gestion responsable (PDRE, SHARE et PRIM) soumises pour l'année précédente. • Tendance positive dans au moins une des trois mesures de performance suivantes : Incidents SHARE, émissions de gaz à effet de serre, événements liés à la sécurité des processus. • Aucun accident mortel au cours des trois dernières années de référence pour les employés et les entrepreneurs pour les opérations canadiennes uniquement. • Participation à au moins une réunion du groupe de direction au cours de l'année précédente.
Prix de la gestion		
Prix de la responsabilisation		
Prix de l'entreprise de l'année		
Entreprise Opération Balayage de l'année	Disponible pour toutes les entre-prises membres de la Division Plastiques du CIAC.	• Excellence en matière d'évaluation : a fait preuve d'un engagement inégalé envers l'excellence en soumettant toutes les évaluations requises avec diligence et rigueur. En accordant une attention méticuleuse aux détails, le membre a fait preuve d'une profonde compréhension du rôle essentiel que jouent les évaluations dans notre objectif collectif. • Intégration des meilleures pratiques : les meilleures pratiques ont été activement intégrées dans tous les aspects de ses activités. Ses approches innovantes et la mise en œuvre stratégique de pratiques respectueuses de l'environnement ont constitué une référence pour l'industrie, renforçant le rôle de pionnier de l'entreprise. • Leadership dans les initiatives « zéro perte » : a prouvé qu'il était un véritable meneur dans notre mission commune de parvenir à zéro perte de granulés, de flocons et de poudre. Grâce à son leadership visionnaire, il a inspiré son équipe et ses pairs du secteur, suscitant des changements tangibles et établissant la norme en matière de pratiques commerciales durables. • Amélioration continue : a fait preuve d'un engagement inébranlable en faveur de l'amélioration continue. Son approche proactive de l'identification de domaines d'amélioration et de la mise en œuvre de solutions efficaces souligne sa volonté d'élever les pratiques de gestion de l'environnement vers de nouveaux sommets.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Nom du prix	Admissibilité	Liste de vérification
Prix Jean Bélanger	Disponible pour toute personne* qui travaille en collaboration avec la Gestion responsable et donne l'exemple de l'éthique sur une base constante, même en dehors du lieu de travail. <i>*Non limité aux membres de l'ACIC ou de la Division des plastiques de l'ACIC.</i>	• Participer activement à au moins un comité ou un groupe lié à la Gestion responsable (au sein de l'ACIC ou à l'extérieur). • Promouvoir régulièrement la Gestion responsable par son nom. • Est vu comme gardant son principe de Gestion responsable, même après la fin de la journée de travail.
Prix des femmes en chimie	Disponible pour une personne* qui s'identifie comme une femme et qui a apporté une contribution positive au domaine de la chimie, que ce soit dans l'industrie, les organisations à but non lucratif, le monde universitaire, le gouvernement, etc. <i>*Non limité aux membres de l'ACIC ou de la Division des plastiques de l'ACIC.</i>	• Travaille dans le domaine de la chimie et a apporté des contributions positives à ce domaine. • Elle a permis à d'autres femmes d'exceller dans le domaine des STIM. • Exemplaire des aspects de l'éthique et des principes de la Gestion responsable.
Prix de l'excellence en matière de partenariat	Disponible pour une personne ou une organisation* qui a établi un partenariat avec l'ACIC ou la Gestion responsable. <i>*Non limité aux membres de l'ACIC ou de la Division des plastiques de l'ACIC.</i>	• Possède une connaissance approfondie de la Gestion responsable. • Est un partenaire rémunéré ou non rémunéré de la Gestion responsable. • A apporté de la valeur et contribué à l'amélioration continue de la Gestion responsable.
Contributeur de l'année dans le secteur des plas-tiques	Disponible pour toutes les entreprises membres de la Division Plastiques du CIAC.	• Contributions innovantes : démontre une expérience dans l'introduction de solutions, de technologies ou de processus innovants qui ont eu une influence positive sur l'industrie des plastiques. • Leadership et vision : fait preuve de solides capacités de leadership et possède une vision claire de l'avenir de l'industrie des plastiques. Inspire et motive les autres par une communication efficace et un engagement en faveur de l'excellence. • Durabilité et impact sur l'environnement : s'engage à réduire l'impact sur l'environnement par une fabrication responsable, des initiatives de recyclage ou d'autres mesures respectueuses de l'environnement.

2024 LAURÉATS

PRIX DE L'ENTREPRISE



Prix des opérations :
NOVA Chemicals Corp.



Prix de la gestion :
Shell Chemicals Canada

LANXESS

Prix de la responsabilisation :
LANXESS Canada Co./Cie.



Prix d'excellence en partenariat :
Inter Pipeline Ltd.



ERCO Worldwide
A division of Superior Plus LP

Prix de l'entreprise de l'année :
ERCO Worldwide LP



**Entreprise Opération Balayage
de l'année :**
Inter Pipeline Ltd.



Contributeur de l'année dans le secteur des plastiques :
Aduro Clean Technologies

PRIX INDIVIDUELS

Prix des femmes en chimie :



Dr. Priya Srinivasan
(Qnity, DuPont Electronics)

Prix Jean Bélanger :



Cameron Dillabourgh

Prix du président :



Fred Henselwood
(NOVA Chemicals Corp.)



Kimberly Benedict
(Inter Pipeline Ltd.)



Bob Masterson
(Ancient PDG /président de l'ACIC)

Un élément clé de la gestion responsable est de faire connaître son histoire. En tant que tel, les demandes de prix de la Gestion responsable seront principalement axées sur la collecte d'informations sur une histoire qui s'aligne sur l'objectif du prix respectif. Ces histoires peuvent à leur tour être utilisées dans certains des documents de plaidoyer de l'ACIC, tels que le rapport annuel sur la Gestion responsable, les présentations, etc.

Prix des opérations

- En 500 mots ou moins, décrivez une histoire de Gestion responsable de votre entreprise qui se rapporte spécifiquement au Code des opérations.
- Comment votre entreprise s'assure-t-elle que la Gestion responsable reste une priorité et qu'elle est nommément promue dans et autour des opérations?

Prix de la gestion

- En 500 mots ou moins, décrivez une histoire de Gestion responsable de votre entreprise qui se rapporte spécifiquement au Code de la gestion.
- Veuillez énumérer les objectifs de votre entreprise en matière de gestion des produits et un plan d'action pour atteindre ces objectifs. Comment ces objectifs démontrent-ils votre leadership en matière de gestion des produits?

Prix de la responsabilisation

- En 500 mots ou moins, décrivez une histoire de Gestion responsable de votre entreprise qui se rapporte spécifiquement au Code de responsabilisation.
- Veuillez décrire les processus par lesquels votre entreprise assure une sensibilisation et un dialogue permanents avec la communauté. Comment ces processus affectent-ils et influencent-ils le fonctionnement de vos installations?

Prix de l'entreprise de l'année

- En 1000 mots ou moins, décrivez une initiative que votre organisation a entreprise dans les domaines de la durabilité ou de l'amélioration continue.
- Fournissez une description de la participation de votre entreprise aux activités nationales ou mondiales de Gestion responsable.
- Décrivez les activités dans lesquelles votre entreprise s'est engagée à promouvoir l'éthique de la Gestion responsable dans les communications avec les intervenants, y compris les publics non traditionnels. Fournissez un exemple de document ou un autre moyen de communication que votre entreprise a utilisé pour promouvoir la Gestion responsable.

Entreprise Opération Balayage de l'année

- En 500 mots ou moins, décrivez une histoire liée au programme Opération Balayage de votre entreprise qui se rapporte aux efforts des organisations pour éviter que les plastiques ne se retrouvent dans l'environnement.
- Comment l'entreprise s'assure-t-elle que le programme Opération Balayage reste une priorité et qu'il est nommément promu dans et autour des opérations?
- Comment l'entreprise s'assure-t-elle que ses clients s'engagent de la même manière à ne pas rejeter les plastiques dans l'environnement?

Prix Jean Bélanger

- Décrivez brièvement le rôle du candidat dans votre entreprise en ce qui concerne la Gestion responsable.
- Quels éléments de la Gestion responsable éthique et de principes le candidat incarne-t-il? Comment les illustrent-ils?

Décrivez un moment (personnel ou professionnel) où le candidat est allé à l'encontre de l'opinion populaire ou de la « solution de facilité » en faveur d'une décision qui était la bonne.

APPLICATIONS

Prix des femmes en chimie

- Décrivez brièvement le rôle et les contributions de la candidate dans le domaine de la chimie.
- Quels éléments de la Gestion responsable éthique et de principes la candidate incarne-t-elle? Comment les illustrent-ils?
- Comment la candidate crée-t-elle un espace positif pour que d'autres femmes puissent réussir dans le domaine de la chimie ou des STIM? Décrivez un moment où cela a été particulièrement évident.

Prix de l'excellence en matière de partenariat

- Décrivez le partenariat, le rôle de chaque partenaire et comment le partenariat a débuté.
- Comment ce partenariat a-t-il fait la différence en faisant progresser et en soutenant l'éthique de la Gestion responsable?
- Décrivez un moment où vous avez été fier d'avoir créé ce partenariat par le biais de la Gestion responsable.

Contributeur de l'année dans le secteur des plastiques

- En 500 mots ou moins, décrivez les contributions ou les projets novateurs auxquels l'entreprise/la personne a participé dans l'industrie des plastiques.
- Comment l'entreprise/la personne a-t-elle favorisé l'obtention de résultats positifs dans l'industrie des plastiques?
- Comment l'entreprise/la personne intègre-t-elle des pratiques respectueuses de l'environnement dans son travail au sein du secteur des plastiques?



REMARQUES

Toutes les demandes deviendront la propriété de l'ACIC et ne seront pas retournées.

L'ACIC peut publier, faire de la publicité et exposer les candidatures à d'autres entreprises membres de l'ACIC dans leur ensemble. L'ACIC peut également préparer un résumé des demandes et peut fournir ces résumés à des entités extérieures. Les entreprises qui soumettent des demandes conservent le droit de publier, de faire de la publicité et d'exposer leurs activités comme elles le souhaitent.



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

Bureau L244, 323, chemin Coventry, Ottawa (Ontario) K1K 3X6 • www.ciac-acic.ca



GESTION RESPONSABLE^{MC}